

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 31 mars 1883.

Nous aurions l'aujourd'hui un très fort marché, si la pluie n'était venue contrarier la réunion sur la place du Pont.

Malgré cela il y avait beaucoup de monde disséminé dans les cafés, ce qui a nui aux affaires, car il est difficile de se relancer d'un établissement à un autre.

De l'avis général, la période hivernale touche à sa fin et la végétation en retard va prendre son essor, ce qui permettra d'apprécier les apparences des futures récoltes.

Nous cotons : Blés		
du Dauphiné 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	25, »	24,75
de Bresse 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	25, »	24, »
du Bourbonnais . . .	26,50	25,50
de Bourgogne . . .	25, »	24,50
Blés de Russie . . .	26, »	29, »
Blés de Danube . . .	23, »	26, »
Blés d'Algérie durs . . .	26,50	28,50
Blés de Bombay durs . . .	26, »	28, »
Les 100 kil., gare Lyon ou environs.		

La température de cette semaine a favorisé les travaux si multipliés de la culture; les apparences des récoltes en terre ne sont pas des plus magnifiques, cependant il n'y a pas encore lieu d'avoir des inquiétudes. Au printemps, au mois de mai particulièrement, on pourra se faire une idée du rendement.

Les apports en blé de pays sur nos marchés du rayon ont été généralement faibles, dans toutes les directions, pendant cette période de fêtes; aussi, les quelques lots offerts à la vente ont été bien tenus par la culture, principalement pour les blés de première qualité; mais la meunerie achète peu, ayant une grande provision de blés exotiques.

Dans tous nos ports maritimes, en général, nous avons eu, cette semaine, le plus grand calme dans les transactions sur le blé; cette nullité dans les affaires est la conséquence inévitable des jours de fêtes. Les arrivages ont aussi bien diminué.

Le Havre, Nantes et les autres ports ont eu une importation en blé exotique à peu près nulle.

Au dehors, le marché de Londres est dans le calme, les demandes sont à peu près nulles.

Le marché de New-York a subi cette semaine plusieurs fluctuations, toutes dans le sens de la baisse, ce qui contribue à entretenir partout du calme dans la demande; aujourd'hui, cependant, les derniers avis indiquent de la fermeté.

Sur la place de Bordeaux, on constate la même lourdeur dans les transactions en blé. Le blé disponible devenu assez rare est, du reste, peu demandé par la meunerie, qui s'est pourvue largement en blés étrangers pendant les divers arrivages si importants des semaines précédentes.

New-York, à 1 dollar 21 cents 1/2 le bushel disp., gagne 1 cent. 1/2 sur la semaine précédente (fr. 28 62 les 0/0 k., contre fr. 23 35.) Le change est à — 0/0 Le courant mois est à 1 19 1/4 contre 1 18 3/4; avril à 1 19 1/2 contre 1 19 1/4; mai à 1 22, contre 1 21 1/2. Le marché est lourd à ces cotations. Le fret est toujours à 2 sh. 1/2.

St-Petersbourg (cours du 27 mars) a subi de variation à 13 roubles 70 kopecks le tchetwert (fr. 22 02 les 0/0 kil.).

Paris à fr. 56 50, pour la farine 9 marques courant mois et à 25 30 pour le blé, est aussi sans changement sur la semaine dernière.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 26 mars, se sont élevées à 538,160 quintaux métriques, dont 86,800 pour le Continent, 65,400 pour la France, et 386,760 pour l'Angleterre. — Les stocks visibles étaient à cette date de 6.480,000 quintaux, sans changement sur la semaine précédente.

Dardanelles. — Du 14 au 20 mars, 29 navires, dont 1 voilier, portant ensemble 246,900 quintaux métriques de blé, ont passé le détroit : 19 en provenance d'Odessa, 1 de Varna, 1 de Bargas. De ce nombre, 9 vapeurs se sont déclarés pour Malte, 4 pour l'Angleterre, 2 pour Rotterdam, 3, dont 1 voilier pour Gibraltar, 1 pour Rouen, 1 pour Bordeaux, 1 pour Auvers.

A Marseille, les affaires sont nulles et les cours sans variation.

A Bordeaux, on constate beaucoup de calme, la tendance est faible aux prix de 20.50 les 80 kil. pour le blé du pays et 21.75 pour les blés roux d'hiver d'Amérique.

A Nantes, les prix tendent à la baisse. On cote : blés de pays 19.75 à 20.25 les 80 kil., et les blés roux d'hiver d'Amérique de 27 à 27.25 les 100 kil. sur wagon à Saint-Nazaire.

Au Havre, les affaires sont nulles, les cours restent nominaux.

A Londres, en raison des fêtes, la demande a été nulle et les prix sont restés les mêmes pour les Nicopol Ghirka disponibles tenus à 25.12 les 100 kil.

A Anvers, on constatait un peu plus d'activité sur le blé; les roux d'hiver d'Amérique étaient tenus de 26.25 à 26.75 les 100 kil. transbordés.

En Allemagne, on constate de la fermeté sur les principaux marchés.

New-York annonce un peu de baisse sur le blé roux d'hiver disponible, coté 17.21 l'hect. Le livrable est également en baisse.

Il s'est fait quelques petites ventes en farines disponibles et pour livraisons prochaines; en dehors de ces affaires, il ne s'est rien fait en livrable.

On cote : Farines		
Supérieures	48,50	49, »
Commerce 1 ^{res}	44,50	45,50
— rondes	39, »	40,50

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines		
de boulangerie 1 ^{res}	49, »	51, »
rondes supérieures	43, »	», »
— ordinaires	41,50	», »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

Menus grains. — En général, les affaires sur les divers grains, sont assez calmes; cependant c'est la fermeté qui domine. Les orges, belle qualité, ont vendeurs à des prix assez élevés; le seigle n'a guère de vente. Les haricots donnent lieu à peu d'affaires et ont tendance à la baisse. Les maïs, surtout les petits roux, et les maïs blancs, sont assez recherchés et les prix fermement tenus.

Les recoupes continuent à être délaissées, les engrais ne se faisant pas en ce moment. Par contre, les sons continuent

à être l'objet d'une vive demande; les prix ont haussé de 25 à 50 c. par quintal.

Les affaires sur le son sont la conséquence du retard des fourrages occasionné par des gelées tardives.

Seigle	15, »	15,25
Orge brasserie	21, »	21,50
— mouture	18, »	», »
Avoine	17,75	20, »
Maïs	21, »	23,50
Sarrasins	18, »	18,50
Gros son 1 ^{er} choix	11, »	11,50
Son ordinaire	11,50	12, »
Recoupes fines	10,75	11, »
— grosses	11, »	11,50
Fleurages blancs	16, »	15,50
— bis	14,50	14, »
Les 100 kilos disponibles.		

En graines fourragères les demandés du dehors ont été nulles cette semaine. La culture, prétextant les jours de fête et s'offrant ainsi des vacances, a demandé beaucoup; mais les prix élevés sont des prétextes pour ne pas traiter.

Trèfle violet	180 à 190
— blanc	180 à 225
— hybride	180 à 230
— d'Amérique	180 à 185
Luzerne de Provence . . .	155 à 170
— du Poitou	125 à 130
— d'Italie	155 à 150
Minette	60 à 75
Ray-grass anglais	60 à 65
— d'Italie	68 à 74
Pois jaras	23 à 25
Sainfoin à une coupe . . .	32 à 35
— deux coupes	33 à 36
Vesce	27,50 à 28,50

Le marché des pailles et fourrages de la place de la Croix était bien approvisionné ce matin. La paille était offerte en assez grande quantité. — Les prix se maintenant sur les foins; les pailles sont faibles.

Foin de Bourgogne . . .	11,75	12, »
— de pays	8,25	9,25
Paille de froment	4, »	4,50
— de seigle	4, »	», »
— d'avoine	4, »	», »
Luzerne	8,50	9,50

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi, 7 avril, à l'Hôtel de Ville, à Lyon, il sera procédé à 1 heure 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

2,000 quint. mét. de Blé tendre.	
100 — Riz.	
250 — Haricots.	
150 — Sel.	

Le même jour et au même lieu, à 2 h. il sera procédé à l'adjudication de :

1,700 quint. mét. de Foin.	
900 — Luzerne.	
5,000 — Paille de froment.	
600 — Paille de seigle.	
5,000 — Avoine.	

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 30 mars 1883.

Par suite des fêtes, on ne voit que peu de monde sur le marché et les affaires sont sans activité.

En culture comme en commerce, les offres sont modérées et les prix restent les mêmes qu'il y a huit jours.

FARINES. — La demande est très restreinte, les cours sont sans variation, mais faiblement tenus. On cote : farines neuf-marques courant 56,50 le sac; avril 56.50; mai-juin 57.75 à 58; quatre mois de mai 58.50.

Blés. — Les offres sont très modérées, la meunerie est toujours très réservée et ne recherche que les bons blés, qui deviennent de plus en plus rares; la vente est donc assez difficile et les cours restent sans changement. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée : blé blanc 26 à 26.50; blé roux 24 à 25.50.

Les blés de Montreau sont tenus de 30,25 à 30,50 les 128 kil.; les blés roux du Centre ou du rayon de Paris de 24 à 25,50 les 100 kil.

En blés exotiques, les offres sont modérées et les cours sont sans changement. Les roux d'hiver d'Amérique n° 2 sont tenus à 27 pour livraison immédiate. On demande 27.75 pour les St-Louis, et 26,25 pour les Pologne. Le tout par 100 kil. par wagon au Havre et 25 c. en plus sur wagon à Rouen.

Les Californie disponibles valent 27.25 pour le n° 1 et 26,50 à 26,75 pour le n° 2 le livrable est coté 27 à 27,25 pour le n° 1. Aucune offre en blés de Hongrie.

SEIGLES. — La demande est sans activité et les prix se soutiennent péniblement de 15.50 à 15.75 les 100 kil. en gare d'arrivée.

ORGES. — Les offres sont restreintes et les prix se soutiennent. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée : belles orges d'Auvergne 20 à 20,60; provenances de Champagne 19.50 à 20.50; orges du Gâtinais 18.75 à 19; orges de Beauce 18.25 à 19; orges de l'Ouest 18 à 18.50.

ESCOURGEONS. — Le calme continue sur ce grain, dont les qualités de choix restent tenues à 18.50 et les qualités ordinaires de 18 à 18.25, le tout par 100 k. en gare d'arrivée.

AVOINES. — La vente est assez facile aux cours précédents. On continue à coter les 100 kil. en gare d'arrivée à Paris : avoines 1^{er} choix 19 à 19.50; noires 1^{re} qualité 18.25 à 18.50; noires ordinaires 17.75 à 18; grises de Beauce 17.25 à 17.50; grises d'hiver du Centre 17 à 17.25; grises de printemps 17.

Les avoines exotiques valent : Suède 16.50 les 100 kil. c. f. et ass. Rouen; Saint-Petersbourg expédition au printemps 16 à 16.25; Libau noires 16.50 expédition avril et les blanches 15.50.

MAÏS. — Les offres sont rares et les prix faiblement tenus; il y a vendeurs à 18 avec acheteurs à 17.50 les 100 kil. sur wagon au Havre pour maïs blancs d'Amérique; les bigarrés d'Amérique à livrer sur avril et mai valent 17 à 17.50; il y a vendeurs à 17 pour livraison mai-juin.

SARRASINS. — Les prix se maintiennent avec de petites affaires de 15.75 à 16 les 100 kil. en gare d'arrivée pour sarrasin de Bretagne.

ISSUES. — Les sons restent bien tenus, les remoulages sont délaissés. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée pour provenances du rayon : gros son 14.25 à 14.50; remoulages blancs 15 à 16; remoulages bis 14 à 14.50; farine de seigle 23 à 25; drèche de grains compressée 5.50; liquide 75 c. l'hect.

CAUSERIE

La conversion est-elle désirable pour les finances de la France? — Oui. La fera-t-on? — Que non pas! ou du moins on ne la fera pas de si tôt, parce que, en face de l'utilité immédiate de la conversion, se dresse l'obligation de contracter à bref délai un nouvel emprunt. Or, il va de soi que ce serait une singulière préparation à la création de rentiers pour « demain » que la mise en coupe réglée des rentiers d'hier.

On attendra donc pour couper le cou aux poulets que le budget se soit considérablement engraisé à leur dépens. Mais l'opération, pour être retardée, n'en sera pas moins effectuée en un jour relativement prochain et ce n'est pas moi qui m'en plaindrai.

Il y a trop longtemps, à mon avis, qu'on berne les populations avec cette institution de rentiers de l'Etat, sorte de palladium auquel il semble que le sort du monde soit attaché et que, jusqu'ici, nul gouvernement n'a songé sérieusement à faire disparaître des sociétés modernes, dont je les considère comme le véritable fléau.

Douceur; que le lecteur ne croie point que je veux, de prime saut, livrer aux flammes le grand livre et tout ce qui s'y rattache. Je suis l'ami des solutions acceptables par tout le monde et c'est pour cela que les « conversionnistes » me comptent toujours au nombre de leurs partisans.

C'est affaire de principe. Une fois admis qu'un Etat a le droit de réduire du 5 en 4, puis en 3, je ne vois pas de bonnes raisons pour ne pas le réduire à 2, puis à 1 et enfin à zéro, cet idéal de toute mon existence.

J'expliquerai un jour comment la rente d'Etat est, selon moi, la cause de tout notre malaise économique et, si j'en ai le loisir, j'expliquerai, tout au long, comment une nation pourrait facilement se débarrasser de ce champion vénérable.

Puisque j'ai mis le bout du pied sur le terrain économico-social, j'y resterai encore quelques minutes. Le temps de poser au conseiller municipal Joffrin une question insidieuse. La suivante : Dans les ateliers municipaux dont vous réclamez la création, sur quel pied répartirez-vous les travailleurs? Gagneront-ils autant, moins ou plus que dans l'industrie privée?

Je ne sais si M. Joffrin me fera l'honneur d'une réponse, mais, par avance, je m'engage, quelle que soit la solution qu'il préconisera, à lui démontrer qu'en fin de compte, il aura constitué une nouvelle aristocratie entretenue sur les deniers publics, et qu'après avoir demandé l'ouverture d'ateliers municipaux pour les ouvriers, il lui faudra solliciter l'admission dans les hospices de la ville de tous les contribuables parisiens.

Autre conseiller municipal et non le moins amusant, M. Yves Guyot, s'asseyant aux doléances des mastroquets, voudrait que le *Bulletin municipal officiel* ne publiât plus les opérations du laboratoire municipal de chimie.

L'émotion causée au commerce des vins par les révélations de la science lui arrache des larmes. A ses yeux, l'empoisonnement quotidien de deux millions d'êtres pèse moins dans la balance que les contrariétés éprouvées par les empoisonneurs dévoilés.

Fort heureusement la majorité du conseil a repoussé la proposition de l'ancien secrétaire du chocolat Menier, et les consommateurs continueront à

être tenus au courant de toutes les sophistication imaginées par les filous en passe de devenir des assassins, par rapacité.

Je ne suis ordinairement pas féroce, mais je voudrais que M. Yves Guyot fut contraint d'ingurgiter pendant seulement une semaine les liquides nauséabonds que ses bons amis débitent au peuple parisien. Je ne doute pas qu'après cette absorption prolétarienne, il ne demande le rétablissement du supplice de la roue et son application aux seigneurs du « zinc ».

LE GÉNIE DE LA FRANCE

En ces jours de sourdes rumeurs, alors qu'au lieu de réclamer par les voies légales la suppression des innombrables abus sociaux qui font tant de mal à la France et à la République, au lieu de provoquer la réforme de ces mauvaises mœurs privées et publiques qui font rougir de honte tous les honnêtes gens, certains esprits aigris ou malveillants s'efforcent d'ébranler les assises mêmes de notre moderne société française, alors que tant de Français, désespérant de l'avenir, prennent la présente crise économique et sociale pour une décadence irrémédiable et pour un signe de mort prochaine, il nous plaît de rappeler ici à nos concitoyens les noms de trois Français, dont les œuvres protestent hautement contre le prétendu abatardissement actuel de la vieille race française, et contre sa prétendue stérilité.

Oui, nous osons l'affirmer, car nous en avons la claire et constante vision.

Oui, il est toujours vivant, et il n'a pas cessé d'être fécond, ce doux et puissant génie de la France, dont on peut suivre dans l'histoire, depuis plus de mille ans, la trace lumineuse et bienfaisante.

N'est-ce pas lui qui, il y a vingt-cinq ans, a inspiré M. de Lesseps?

N'est-ce pas lui qui, il y a dix ans, inspira M. Jean Dupuis?

N'est-ce pas lui qui, depuis cinq ans, inspire M. de Brazza?

N'avons-nous pas vu Ferdinand de Lesseps s'adjuger pour ainsi dire la région mi-asiatique et mi-africaine de l'isthme de Suez, qui commande l'Egypte et la Syrie? N'avons-nous pas vu Jean Dupuis prendre pour champ de ses opérations le *Song-Koi*, ce Fleuve Rouge qui arrose le si fertile Tong-Kin, et ouvre en même temps la porte de la Chine Occidentale? Ne venons-nous pas de voir Brazza mettre heureusement la main sur la région qui conduit facilement jusqu'au Congo supérieur, ce qui va permettre de fouiller les plus mystérieuses profondeurs de cette immense Afrique équatoriale — à elle seule tout un monde?

Pour quiconque sait voir, l'œuvre de ces trois Français apparaît comme le rayonnement même de l'immortel génie de la France. Cette œuvre triple, en même temps qu'elle est une, ne concilie-t-elle pas admirablement les susceptibilités d'un prudent patriotisme avec les justes exigences de toutes les autres nations? Triplement française, l'œuvre des Lesseps, des Dupuis, des Brazza, n'est-elle pas en même temps triplement initiatrice?

Où! que voilà bien la caractéristique du génie de la France, ce génie qui pourrait prendre pour devise : Justice et Liberté!

La Liberté! Lesseps l'a voulue pour la navigation mondiale sur son canal de Suez. Dupuis l'a proclamée pour tous les pavillons sur ce Fleuve Rouge où il fut quelque temps le maître, et Brazza lui aussi la proclame sur le Congo, pour le commerce des Noirs, aussi bien que pour le commerce des Blancs.

La Justice! Lesseps fut juste. Il respecta les droits du sultan, ceux du khédive, et, sans les Anglais, le canal de Suez aurait fini par transformer l'Egypte en *occidentalisation* à dose suffisante son gouvernement. Dans l'Extrême-

Asie, Jean Dupuis s'était très habilement constitué tout à la fois l'allié des Chinois et le champion des Tonkinois opprimés par Tu-Duc. Quant à Brazza, en traitant avec Makoko sur les bases que l'on sait, il a voulu rester strictement juste envers les noirs Banteks.

Mais tandis que la mauvaise foi et la cruauté des autorités annamites, qui ont fait en ces dernières années massacrer près de vingt mille chrétiens Tong-Kinois, exigent que la France prenne l'engagement du bassin du Fleuve Rouge une sérieuse garantie territoriale, tandis que les violentes récriminations anglo-belges et les odieux propos de Stanley justifient pleinement Brazza de l'acquisition qu'il a su faire du territoire où vont s'élever Franceville et Brazzaville, par contre, l'œuvre de Lesseps, dépouillée de cette province de l'Ouady que racheta le khédive en 1863, n'affecte plus depuis cette époque le caractère d'une possession coloniale. Là peut-être est le secret de l'actuelle faiblesse de la Société universelle de Suez, en face de la gloutonnerie britannique.

Eh bien! ces trois œuvres éminemment civilisatrices, ces trois œuvres françaises, voici qu'à l'inférieure instigation de la chancellerie berlinoise, l'Angleterre semble s'être mis en tête de les confisquer toutes trois à son profit.

S'imaginant avoir déjà réussi en Egypte, le ministère Gladstone entasse à Paris et à Pékin intrigues sur intrigues, espérant ainsi pouvoir implanter l'influence anglaise sur cet admirable bassin du Fleuve Rouge, en même temps que pour mieux nous entraver sur le Congo, il affecte de prendre à Madagascar le parti de nos ennemis les Hovas!

Laissons l'Angleterre intriguer! Laissons-là nous montrer, en menaçant, ses longues dents!

Gardons-nous bien de quelque compromis avec ces fins renards qui s'appellent Gladstone, Charles Dilke, Granville, etc.!

Point de pacte entre la République et l'Impératrice-Reine Victoria! Mais suivons sans sourciller et d'un pas ferme la voie qu'ont ouverte pour la France MM. de Lesseps, Dupuis et de Brazza!

Travailler en Asie et en Afrique pour la Liberté, travailler en Afrique et en Asie pour la Justice, c'est travailler utilement pour la Civilisation, — mais c'est aussi travailler pour la France.

LA

POSTE ET LE COMMERCE MARITIMES

Nous lisons dans l'*Événement* portant la date du 28 mars :

En traitant la question du renouvellement des services postaux maritimes, on n'a pas assez examiné, jusqu'ici un des côtés de la question, que nous tenons pour très important : nous voulons parler du côté commercial. On le néglige un peu au ministère des postes, mais on s'en préoccupera davantage, nous l'espérons, à la Chambre, où l'on comprendra que, le mouvement postal étant la conséquence du mouvement commercial, c'est ce dernier qu'il importe surtout de favoriser et de servir.

Aussi, dans l'examen des titres que devront avoir les compagnies maritimes soumissionnaires à l'adjudication projetée, nous semble-t-il qu'on aura à tenir grand compte des relations déjà établies par ces compagnies avec les points qui desservent les services postaux.

Une compagnie improvisée ne saurait être admissible à aucun degré, et choisir une compagnie isolée serait une grande faute. Il faut absolument une société s'étant créée des ramifications un peu partout, et ayant avec elle ou auprès d'elle une association financière susceptible d'étendre et de développer l'action en quelque sorte officielle de la compagnie chargée du service postal. Car, on le sait, les contrats passés par

le gouvernement avec les compagnies chargées de ses services excluent absolument de la part de celles-ci toutes opérations pouvant faire courir des grands risques à une entreprise dont l'objet, parfaitement déterminé, consiste en transport de lettres, de voyageurs et de marchandises.

L'association financière dont nous parlons est donc d'autant plus indispensable. C'est ce qu'avaient parfaitement compris dans le temps MM. Emile et Isaac Pereire, lorsqu'ils fondèrent la Compagnie générale transatlantique et lui donnèrent pour auxiliaire d'abord le Crédit mobilier français, et plus tard le Crédit mobilier Espagnol. Aujourd'hui, la Compagnie transatlantique a mieux que ces sociétés de crédit, dont les opérations étaient trop générales et portaient sur toute espèce de choses; elle a une banque qui est spéciale, comme son titre l'indique, la *Banque transatlantique*, qui traite exclusivement avec les maisons de commerce et qui suit en quelque sorte le pavillon de la compagnie, partout où celui-ci se présente avec la marchandise française et surtout où il vient prendre pour la France la marchandise étrangère. L'heureux effet de cette combinaison se devine tout de suite : le commerce, qui trouve dans la Banque transatlantique un concours financier qui lui est souvent nécessaire, choisit d'autant plus volontiers le pavillon de la Compagnie transatlantique, et les transactions de prêts sur connaissances ou marchandises se développent en même temps que s'accroît le mouvement des transports.

Est-ce à dire que ce soit la théorie pure? Longtemps la chose a été étudiée, et l'on s'étonnera peut-être que la Banque transatlantique ne date que de deux ans, alors que la Compagnie transatlantique existe depuis vingt ans et que les autres compagnies maritimes françaises n'ont pas auprès d'elles une société similaire. La réponse à faire est que les bonnes idées ne triomphent malheureusement jamais vite; on est lent à les concevoir, plus lent encore à les réaliser. Mais pour la Banque transatlantique, le prix des lenteurs apportées à son organisation a été dans son succès immédiat, succès qui doit forcément grandir, car il ne repose encore que sur une organisation partielle. De son siège central, à Paris, et avec des correspondants à Madrid, pour toute l'Espagne, en Egypte, à Tunis, la Banque transatlantique a déjà aidé à de vastes opérations, car elle aide le commerce et ne lui fait point concurrence. Elle n'entreprend rien pour son compte, et elle continuera à agir ainsi quand elle aura d'autres correspondants, aux Etats-Unis par exemple, au Mexique et aux Antilles, c'est-à-dire dans ces grands milieux commerciaux, où le pavillon de la Compagnie transatlantique est si bien accueilli et si recherché.

On nous assure que le premier exercice de la banque, qui n'a appelé que le quart de son capital social, et qui dispose de ce quart liquide et intact, soit 12 millions et demi, a donné pour résultats un intérêt de 5 0/0 et la création d'une forte réserve au moins égale à cet intérêt. Rien de plus prudent que les fortes réserves pour les banques qui travaillent avec le commerce étranger. Non que les risques soient très grands, surtout quand on possède bien la connaissance du métier; mais il convient toujours de faire une part à l'aléa. Donc, 5 0/0 d'intérêt et une forte réserve, cela constitue un très joli début et justifie pleinement les combinaisons auxquelles nous attachons une réelle importance. Les négociants et producteurs français et étrangers qui ont contribué à ces résultats seront certainement de notre avis. Ils diront avec nous que protéger seulement le pavillon postal, sans tenir compte des intérêts commerciaux, c'est faire la moitié de l'œuvre qui incombe au gouvernement, et, pour la compagnie qui a le service officiel de la poste, ce serait perdre la moitié de ses avantages, que de ne pas procurer au commerce, qui lui donne du fret, les moyens financiers d'opérer sur ce fret et de doubler souvent ses expéditions.

Plus que jamais, aujourd'hui que le commerce international subit une transformation, il faut que le gouvernement, dispensateur des subventions postales et des primes à la marine marchande se place à notre point de vue. Nous citons ici la Banque transatlantique parce qu'elle est le type de ce que nous recommandons dans l'intérêt des transactions internationales et que son succès donne raison à notre théorie. Combien, on l'avouera, il faut préférer une institution aussi pratique et aussi utile à toutes ces entreprises financières, nées d'une fièvre de spéculation et tombées successivement comme des châteaux de cartes! Ces entreprises ont pu avoir pendant quelques jours leurs actions cotées à 200 et 300 francs de prime, tandis que nous voyons la Banque transatlantique cotée au-dessous du pair; mais nous aimons mieux encore des actions que la Bourse ne connaît pas et qui sont des valeurs sûres, que ces titres tant vantés pendant quelques semaines et réduits aujourd'hui à n'être plus que de vulgaires chiffons de papier!...

Les actions de la Banque transatlantique sont d'ailleurs nominatives, ce qui neutralise un peu peut-être leur vulgarisation, mais ce qui leur donne une garantie et une fermeté dont il ne faut pas se plaindre. Les porteurs savent ce qu'ils ont en portefeuille, et le critérium de la valeur n'est pas à la Bourse, mais dans le mouvement commercial de la France, c'est-à-dire dans un des principaux éléments de la prospérité publique.

De son côté, la *Patrie* ajoute :

Nous connaissions l'existence de la Banque transatlantique comme étant le seul établissement financier français qui soit aujourd'hui représenté à Tunis, et à ce titre, après les services qu'elle y a déjà rendus, elle peut beaucoup aider le gouvernement dans ses combinaisons économiques dans la Régence.

COLONIE CIVILE DU SAHARA

Ceux de nos lecteurs qui sont actionnaires de la *Colonie civile du Sahara* liront avec intérêt les détails qui suivent sur l'avenir de leur Société :

DOMAINE DE OUARGLA (PLAINE DE BA-MENDIL)

Les terres qui forment, en vertu de contrats authentiques passés devant le cadi de Ouargla, traduits par l'interprète judiciaire de Laghouat, et enregistrés à Bliadah, les propriétés de la Société anonyme « la Colonie civile du Sahara » sont composées de deux plaines contiguës, dont l'une limite, au nord, la ligne Est-Ouest formée par les derniers jardins de l'oasis de Ouargla de ce côté; dont l'autre, séparée seulement de la première par la route de Ouargla à N'Goussa, confine à la limite nord-sud du jardin de l'oasis déjà nommée.

Le sol est plan et de plain-pied avec le sol de l'oasis actuellement exploitée, dont il est une continuation ininterrompue et rigoureusement homogène. On peut donc opérer sur ce sol avec la même sécurité, avec les mêmes garanties de succès qu'au centre de l'oasis actuelle.

Le sol est éminemment favorable à la culture; en voici, du reste, la composition géologique :

- 1° A la surface : terre desséchée et friable (5 à 8 centimètres);
 - 2° Au-dessous : terre végétale rouge (60 centimètres);
 - 3° Au-dessous : terre végétale noire (80 à 95 centimètres);
 - 4° Au-dessous : argile ou glaise.
- Il y a peu de terres, même dans les riches régions de notre France, qui puissent rivaliser de richesses avec celles-là.
- Ces terres ne demandent qu'une chose

pour rendre en abondance et jusqu'à la prodigalité les trésors qu'elles contiennent : il leur faut de l'eau.

Voici, du reste, ce que dit la *Revue scientifique* du 6 janvier 1883, dans un remarquable article publié sur la région d'Ouargla, par M. G. Rolland, vice-président de l'Académie des sciences :

« La plaine de Ouargla est une zone privilégiée du Sahara. Elle présente d'excellentes conditions pour la culture du palmier, lequel demande avant tout du soleil et de l'eau. Une nappe arlésienne règne à trente-cinq mètres en moyenne, sous la surface. »

L'expérience, faite avec succès depuis vingt ans, dans la région de l'Oued-Rir, démontre d'une façon irréfutable le succès qui attend la mise en culture de ces terres.

La sonde française a transformé cette région, qui n'était qu'un amas de sables incultes, et en a fait une des plus fertiles contrées de l'Algérie. La sonde française donnera également la vie à la région d'Ouargla, qui, mieux dotée que l'Oued-Rir, est dès maintenant une des plus belles oasis de l'Algérie.

En effet, la région où sont situés les terrains que la « Colonie civile du Sahara » met actuellement en culture est loin d'être un désert.

Voici, toujours d'après la *Revue scientifique*, l'état actuel de cette contrée :

Nombre de maisons	1.083
Nombre de palmiers en rapport et payant l'impôt . . .	454.306
Nombre d'arbres fruitiers . .	160.000
Nombre de puits artésiens indigènes	395
Nombre de puits ordinaires à bascule	600
Production actuelle en dattes, environ	7.000

L'oasis de Ouargla proprement dite possède à elle seule 250,000 palmiers en rapport, qui sont arrosés par 180 puits jaillissants, donnant un débit total de 20,790 litres par minute.

Ce n'est pas une région nouvelle à créer, c'est un pays fertile, dont les preuves sont faites, dont il s'agit d'augmenter la production.

Les terrains qui forment le domaine de la Société ne sont que la continuation de l'oasis de Ouargla, et par conséquent se trouvent placés dans des conditions identiques pour la culture et le rendement.

Nous ajouterons que les difficultés suscitées à la Société par des inimitiés personnelles seront bientôt complètement écartées, et que la *Colonie civile du Sahara* entrera dans la phase de réalisation de son programme, grâce à une réorganisation complète de son administration.

DIOGÈNE

10 fr. par An

PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires.

le plus indépendant des journaux financiers.
Renseignements sérieux gratuits aux abonnés. Timbre p. rep. affr.

PUBLICATIONS LÉGALES

Du 18 au 24 mars 1883

Adjudications mobilières

Etude Chatelain, 77, rue d'Aboukir, le 3 avril, à 5 h. De 200 actions au porteur de la Société du Panorama national d'Angleterre.

Formations de Sociétés

Sous-Comptoir de Paris, 9, rue Taitbout. Société de constructions de la rue de la Station, à Asnières, 175, rue de Courcelles. Banque de l'Épargne française, 7, rue Mondovi. La Serrure parisienne, 51, rue de Flandre.

Société d'Imprimerie chomo-lithographique, 103, rue La Fayette.

Modifications de Sociétés

Société civile d'application des fils feutrés, 1, rue Ernest, à Puteaux. Société de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume (Mod. aux statuts). L'Union des gens de maison, 106, rue Mironmesnil (id.). La Fraternelle parisienne, 5, boulevard Montmartre (id.). Compagnie des chemins de fer à voie étroite de St-Etienne, Firminy, Rive-de-Gier, et extension, siège transféré, 97, rue Richelieu. Cote générale indépendante de Paris, 9, rue Bergère.

Dissolutions de Sociétés.

Journaux *La Revanche* et *Le Vengeur*. Hypothèque foncière, 48, rue de Château-dun. Office intermédiaire d'industrie, de commerce et de travaux publics, 123, rue La Fayette. Société immobilière de la rue de Monceau, 47, avenue Friedland. Société Foncière parisienne, 47, avenue Friedland. Société Immobilière de la rue des Martyrs, 47, avenue Friedland. Comptoir syndical, 9, rue Taitbout. La Confiance maritime, 1, rue La Fayette.

Liquidations de Sociétés

M. Moreau, 22, rue du Pont-Neuf, a été nommé liquidateur de la participation du syndicat formé pour la vente des actions de la Banque Romaine.

Déclarations de faillites

Jugement du 16 mars 1883, du sieur Forcade, changeur, 3, boulevard Denain. Ouverture au 26 février 1883. M. Cousin, 76, boulevard Saint-Michel, s. p. Jugement du 21 mars 1883, des sieurs Febvre et Cie, banquiers, 3, place du Théâtre-Français. Ouverture au 3 mars 1883. M. Maillard, 4, boulevard St-Michel, s. p.

Productions de Titres

De la Société du bronze double, chez M. Sauvalle, 25, quai des Grands-Augustins. Du sieur Sentenat, banquier, chez M. Pinet, 82, boulevard St-Germain. VINGT JOURS SUPPLÉMENTAIRES. De la Société française du Froid, chez M. Lamoureux, 14, rue Chanoinesse. Du sieur Penaud, chez M. Lamoureux, 14, rue Chanoinesse. Compagnie continentale des Eaux, chez M. Pinet, 82, boulevard St Germain.

Délibérations

29 mars, Sentenat, banquier.

Affirmations

30 mars, l'Union générale.

Répartitions

Banque de la Nouvelle-Calédonie, dividende de 5 0/0 (5^e répartition), chez M. Heurtey, 40, rue du Luxembourg.

Assemblées de créanciers

19 mars, Comptoir financier et industriel (syndicat), Société des Marchés de Naples (affirmation), Société de Construction de la Villette (vérification), Société des entrepôts libres (id.), la Rente mutuelle (clôture). 21 mars, Société En Avant (clôture), Raffinerie française (affirmation). 22 mars, Sucrerie centrale de Bray (Seine) (clôture).

Convocations d'actionnaires

24 mars, 4 h., 34, rue Vivienne, Société civile des Passages des Panoramas. 5 avril, midi, 10, cité Rougemont, Compagnie française maritime. 9 avril, 3 h., 12, rue Le Pelletier, Grand Hôtel, à Bellevue. 19 avril, 3 h. 1/2, 1, place de la République, Entrepôts et magasins généraux de Paris. 12 avril, 3 h., 21, rue de Provence, Société pour l'exploitation des grilles économiques automatiques et artifielles. 29 mars, 3 h. 1/2, 10, rue de Lanay, l'Indemnité. 21 mars, 10 h. 1/2, 15, rue Louis-le-Grand, Journal le Globe. 10 mai, 2 h., 43, boulevard Haussmann, Société des charbons agglomérés d'Argues lès-Dieppe. 9 avril, 4 h., 9, rue Louis-le-Grand, Société française de reports et dépôts. 19 avril, 3 h., 1/2, 25, rue du 4 Septembre, Banque commerciale et industrielle. 24 avril, 3 h., 17, rue Louis-le-Grand, Compagnie du parc de Bercy. 5 avril, 2 h., 7, rue Chauchat, La Basquaise. 23 avril, 2 h., 10, rue de Lancry, Société nationale d'exploitation des mines.

13 avril, 3 h., 29, cité d'Antin, Le Zodiaque.

3 avril, 3 h., 1, rue Pagès, à Suresnes (Seine), Compagnie des eaux de la banlieue de Paris.

26 avril, 4 h., au Comptoir d'escompte, Ateliers et chantiers de la Loire.

28 avril, 2 h., 17, rue Laffitte, Compagnie des mines de la Grand'-Combe.

11 avril, 4 h., 2, place de l'Opéra, Société de dépôts et comptes-courants.

29 mars, 2 h., 13, rue Lafayette, Gazette archéologique.

24 avril, 2 h., 5, rue Rougemont, Maison Violet.

25 avril, 3 h. 1/2, 19, rue Louis-le-Grand, Compagnie du gaz de Bordeaux.

12 avril, 3 h., 17, rue de Londres, Banque de dépôts et de crédit.

27 avril, 10 h., 11, rue de Flandre, Société pour l'exploitation des brevets.

26 avril, 4 h., 92, rue Richelieu, le Crédit viager.

7 avril, 4 h., au siège social, Société de construction de la rue de la Boétie.

10 avril, 3 h., 29, rue de Viarmes, Le Bulletin des Halles.

12 avril, 3 h., 8, place de la Bourse, La Providence maritime.

11 avril, 2 h., 87, rue Richelieu, Compagnie d'assurances générales maritimes.

20 avril, 11 h., 66, chaussée d'Antin, Compagnie des chemins de fer garantis des colonies françaises.

5 avril, 3 h., 3, rue de Lutèce, Société civile des chambres syndicales du bâtiment du département de la Seine.

21 avril, 3 h., 19, rue de Lille, Jardin zoologique d'acclimatation.

9 avril, 10 h., 10, place des Victoires, Mines de Miéra.

2 avril, 2 h., 25, quai St-Michel, Société de la plaine de Vanves.

2 avril, 3 h., 43, rue Joubert, Compagnie du Charbonnage du Pont-de-Loup-Sud.

24 avril, 4 h. 1/2, 35, avenue de Saint-Ouen, Immeubles de l'avenue de Saint-Ouen et du passage Moncey.

26 avril, 2 h., 43, rue de Provence, Société générale de transports de liquide.

7 avril, 3 h., 9, rue Boudreau, Eden-Théâtre.

5 avril, 2 h., 37, rue de Clichy, Société civile des obligations de la Compagnie française d'irrigation.

31 mars, 2 h., 79, rue de la Roquette, Société des ouvriers fumistes-briqueurs.

27 mars, 3 h., 17, rue d'Aumale, Mines d'étain de Perati.

9 avril, 2 h., 19, rue de Grammont, Société lyonnaise de constructions mécaniques et de lumière électrique.

27 avril, 3 h., 33, rue des Bourdonnais, Compagnie centrale d'installation du gaz et des eaux.

25 avril, 2 h., 40, rue Lepic, Société d'étagage de glaces.

14 avril, 3 h., au Grand-Hôtel, Rente foncière.

30 avril, 3 h., 10, rue de Lancry, Société Cail et compagnie.

19 avril, 2 h., 28, rue Saint-Lazare, Société générale de carbonisation des bois pulvérisés.

Paiements de coupons et dividendes

Compagnie du gaz de Gand. Coupon n° 6 payable le 1^{er} avril.

Scieries et parquetteries mécaniques du Bas-Meudon. Solde du dividende de 1882, payable actuellement.

Houillères d'Ahun. Coupon d'intérêt payable le 15 avril.

Houillères de la Haute-Loire. Dividende payable le 1^{er} avril.

Compagnie générale d'eaux minérales et de bains de mer. Dividende payable le 1^{er} avril.

Société Cail et Cie. Coupon payable le 1^{er} avril.

Grands Moulins de Corbeil. Coupon payable le 1^{er} avril.

Société générale de Crédit industriel et commercial. Dividende payable en mai.

Société italienne des Chemins de fer méridionaux. Coupon payable le 1^{er} avril.

Le Nickel. Solde du dividende payable le 1^{er} avril.

Tirages d'obligations et actions

Compagnie du gaz de Gand. Les obligations sorties au tirage du 15 mars seront remboursables le 1^{er} avril.

Compagnie générale des Eaux. Tirage le 18 avril d'obligations à rembourser le 1^{er} mai et le 1^{er} juin.

Appels de fonds

Société générale des Téléphones. Versement du 3^e quart du 1^{er} au 15 avril.

Compagnie générale d'eaux minérales et de bains de mer. Versement de 125 fr. le 15 avril et le 15 octobre 1883.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 30 mars 1883.

Notre marché n'a eu aucune importance par suite des fêtes : quelques affaires de détail à prix soutenus, tel est le mouvement de la huitaine.

Disponible :

Irka Nicolaïeff 128/123	33. »
— Azow 128/123	33. »
Marianopoli 128/123	33.25
Berdianska 128/123	34.25
La charge entropôt 1 ^{er} coût.	
Taganrock dur n° 4	24. »
Berdianska —	24.50
Noursi —	19. » à 21. »
Horani —	19. » à 21. »
Bombay dur n° 4	25.50
d° — n° 5	24.35
d° — n° 6	22.25
Red-Winter n° 2	27.25
Azima Berdianska 125	25.25
Kertch —	24. »
Nicopol —	24.25 à 25. »
Tendre azow	24. »
Burgas —	23. »
Enos —	21. » à 22. »
Danube —	20.50 à 22. »
Salonique rouge	21. »
Varna —	20. » à 21. »
Les 100 kilogr., entropôt 1 ^{er} coût.	
Dur de Bône ou de Philipeville	25.75
Les 100 kilogr. consignation, 1 ^{er} coût.	

Désignation mars avril, arrivée jusque fin juin ou sur 3 mois d'avril.

Irka Azow 128/123	32. »
Irka Odessa 128/123	31.50
— Nicolaïeff 128/123	32. »
Berdianska 128/123	34. »
La charge, entropôt 1 ^{er} coût.	
Bombay t. blanc Diaper	26. »
d° rouge N°1	24. »
d° d° Diatribe	22.50
Varna —	21. »
Danube —	21. » à 22. »
Salonique rouge 123	22. »
Azow tendre 123	23. »
d° d° 120	21.50
Bombay dur n° 4	23.75
d° n° 5	22.75
d° dur n° 6	21.75
Taganrock durs 126	24.50
d° 125	24. »
Berdianska 126	25. »
Kurrachée blanc	24. »
d° rouge	23. »
Redwinter n° 2	27.50
Sandomirka de Nicolaïeff	26.50
Sandomirka d'Odessa	26. »
Irka blanc du Danube	25. »
Burgas 126	23. »
Les 100 kilogr. entropôt 1 ^{er} coût.	

GRAINS GROSSIERS :

Avoines Russie ou Danube disp	16.50
Avoines Russie ou Danube désign. mars-avril	16.50
Les 110 kilogr., 1 ^{er} coût.	
Avoines de Smyrne disp.	16.75
Maïs cinquantini dispon.	19.50
Maïs Danube roux	17.50 à 17.75
Orges Danube	16. »

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — Le froid et les vents du Nord ont persisté jusqu'à ce jour, de sorte que la végétation est complètement enrayée pour le moment. Bien que la culture ne fréquente plus autant nos marchés la tendance n'en est pas moins faible, la meunerie ne pouvant, en présence de la mévente de la farine, se surcharger de marchandise. Les blés exotiques sont également plus faibles.

Dans les sept premiers mois de la campagne, c'est-à-dire du 1^{er} août au 1^{er} mars, l'importation a atteint en France, un chiffre de plus de dix millions d'hectolitres ou environ 1 1/2 de plus que l'an dernier.

En Angleterre la neige est encore tombée, et les travaux des champs ont dû être arrêtés. Les affaires ont fort peu d'animation à cause de l'approche des fêtes et les marchés intérieurs ont baissé, en certains cas, de 6 den. à 1 sh. Les chargements à la côte ont également subi une légère dépréciation.

Les marchés américains ont un peu fléchi sur les cours de samedi dernier. Il se confirme que les expéditions subissent une diminution notable sur ce qu'on espérait. Les nouvelles de Californie ne sont pas meilleures.

Le marché à terme allemand se maintient pour les blés et les seigles.

Les stocks visibles aux Etats-Unis étaient :

Le 22 mars 24.000.000 bushels, la semaine dernière 23.600.000 bushels, l'année dernière 13.400.000 bushels.

Les expéditions totales des Etats-Unis se sont élevées :

Du 10 au 17 mars 516.000 hect., la semaine dernière 588.700 hect., l'an dernier 568.400 hect.

Les quantités de blés et farines en mer (farines comptées comme blés), y compris celles avisées par câble mardi, s'élèvent cette semaine :

Pour l'Angleterre,	7.482.000 hect.
Pour le continent,	4.383.300 —
	8.865.300 hect.

Contre la semaine précédente, 8.497.000 hect.

Contre l'année dernière, 10.524.100 hect.

Les importations de la semaine ont été : Au Havre, 69.000 hect. contre 27.000 hect. la semaine précédente.

BLÉS DU MARCHÉ. — Le manque d'affaires, l'approche des fêtes et une température plus favorable, nous ont valu une baisse de 25 à 50 centimes depuis samedi dernier. Une chose bien curieuse à noter, c'est l'attention que l'on porte déjà à la température tandis qu'elle n'entre en ligne de compte que bien plus tard, dans les années ordinaires. C'est le résultat des intempéries de l'hiver qui peuvent être annihilées ou aggravées, maintenant, suivant la température.

FARINES 9 MARQUES. — La baisse a fait des progrès sur toutes les époques ; elle a été favorisée par une accalmie générale qui est toute naturelle à la veille des fêtes. La facilité moins grande que la meunerie rencontre dans la vente de ses farines a

motivé quelques livraisons au stock. Les 4 de mai sont tombés à 58.50 ; ils ont donné lieu à quelques achats pour compte anglais. Nous ne pouvons croire que les vendeurs réussissent à tirer bénéfice de ventes faites à ces prix sur ce terme, qui est uniquement assujéti à l'influence de la température. En tout cas, le bénéfice sera minime, et les risques sont grands.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

ESPÈCES	AMENES	PRIX DES 100 KILOS			
		1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	4 ^e

Lundi 26 mars 1883

Porcs | 719 | 125 | 121 | 116 | »

Mardi 27 mars 1883

Bœufs	526	168	152	133	120
Vaches	240	115	108	100	96
Veaux	920	»	»	»	»
Moutons	»	»	»	»	»

Jeudi 29 mars 1883

Veaux	74	»	»	»	»
Moutons	4416	205	190	175	160
Porcs	»	»	»	»	»

Vendredi 30 mars 1883

Bœufs	289	»	»	»	»
Vaches	889	116	112	106	100
Veaux	1329	205	190	175	160
Moutons	»	»	»	»	»

CONTENTIEUX LYONNAIS
9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYONAGENCE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & D'AFFAIRES LITIGIEUSES
Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'étranger.

TARIF DES RENSEIGNEMENTS	TARIF DES RECouvreMENTS
N° 1 25 bulletins fr. 32.50	N° 1. Sur Lyon 50 c.
N° 2 50 id. 60 »	N° 2. Sur la France 60 c.
N° 3 100 id. 100 »	N° 3. Sur Corse et Algérie 100 c.
N° 4 200 id. 190 »	N° 4. Sur l'étranger 150 c.
N° 5 500 id. 400 »	N° 5. Aux risques et périls de l'agence 500 c.

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 8 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

ABRÉVIATIONS : N nominal. — M manque. — S. C. sans cours. | Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil. ; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropôt, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 30 mars 1883.

GRAINS ET FARINES		ACQUITTÉ		ACQUITTÉ		ACQUITTÉ	
Blé de pays les 100 kil.	24.50	25.25	Café Java jaune les 100 kil.	355	375	Zinc laminé autres marques . . . les 100 kil.	35
— de Russie id.	26	29	Démérari id.	360	380	Fer en barres, au coke 1 ^{re} classe . id.	21.50
— Province Danubienne . . . id.	23	26	Gayra gragé id.	345	315	Sablée (poterie) id.	30
— d'Algérie tendre id.	26	28	— non gragé id.	315	320	Mercurie id.	425
— Bombay dur id.	26	28	Saint-Domingue id.	285	295	DROGUERIE POUR TEINTURE	
— de moulin id.	24	25	Gonaives id.	215	235	ET IMPRESSION	
— de brasserie id.	24	25	Guadeloupe habitant . . . id.	400	405	Acétate de plomb les 100 kil.	82
— de mouture id.	24	25	— bonifieur id.	415	425	Acide acétique des arts 40°/o . . id.	41
— de farine id.	24	25	Moka Zanzibar. Aden . . . id.	135	155	— cristallisable id.	41
— de commerce 1 ^{re} les 125 kil.	44.50	45.50	Porto-Rico id.	360	380	— chlorurique id.	41
— de boulangerie 1 ^{re} id.	49	54	Macaribo Colled'aloset del'Inde . id.	M		— nitrique, 86 degrés id.	42
— de farine indigène les 100 kil.	44	45	CACAO			— nitrique, 60 degrés id.	43
— de l'Inde id.	39.50	42.50	Cacao Maragnan les 100 kil.	315	320	— tartrique id.	43
— d'Algérie id.	39	41	Caracac id.	330	360	— citrique id.	435
— de l'Inde id.	39	41	Puerto-Cabello id.	500	530	Alun épuré id.	560
— de l'Inde id.	39	41	Gayquil id.	285	305	— ordinaire id.	25
— de l'Inde id.	39	41	Trinité id.	M		Ammoniaque incol., 22 degrés . id.	20
— de l'Inde id.	39	41	Maritannique id.	290	310	— ambre id.	54
— de l'Inde id.	39	41	POIVRES			Bois Campêche-Laguna id.	50
— de l'Inde id.	39	41	Poivre long Alépy les 100 kil.	390	400	— Tusan id.	21
— de l'Inde id.	39	41	— Malabar id.	M		— Centre-Amérique id.	22
— de l'Inde id.	39	41	— Blanc id.	490	500	— Fustel id.	21
— de l'Inde id.	39	41	SUIFS			d'Ebenel id.	21
— de l'Inde id.	39	41	Huile de coco les 100 kil.	95	115	Cachoujaune id.	M
— de l'Inde id.	39	41	Huile de Palme id.	100	106	— brun id.	80
— de l'Inde id.	39	41	Suif fondu (sans fat) id.	107	112	Chlorure de chaux 100 degrés . id.	90
— de l'Inde id.	39	41	oléine id.	75	80	Chromate rouge id.	22
— de l'Inde id.	39	41	Glycérine blonde, 28 degrés . id.	156	160	Cochenille Zaccatille le kil.	140
— de l'Inde id.	39	41	— 20 degrés id.	170	175	— Canaries grises id.	sc
— de l'Inde id.	39	41	— rectifiée id.	190	250	Crème de tartre les 100 kil.	335
— de l'Inde id.	39	41	HUILES MINÉRALES			Créatux de tartre id.	326
— de l'Inde id.	39	41	Huile de pétrole l'hectolitre.	46	47	— de soude id.	11
— de l'Inde id.	39	41	— de schiste id.	31	38	Guruma Bengale, en racine . . id.	11
— de l'Inde id.	39	41	Essence minérale id.	46	48	Diviniv id.	48
— de l'Inde id.	39	41	HUILES, SAVONS, BOUGIES			Essence de térébenthine . . . id.	32
— de l'Inde id.	39	41	Huile d'olive surfine d'Italie . . les 100 kil.	185	200	Extrait de châtaignier, 20 degrés . id.	115
— de l'Inde id.	39	41	— Bari AA id.	150	165	Gallus de Chine et Japon . . . id.	17
— de l'Inde id.	39	41	— fine Sicile id.	130	135	— verte et Noire id.	200
— de l'Inde id.	39	41	— commune lampante . . . id.	105	110	Gomme Sénégal, en sortes . . id.	160
— de l'Inde id.	39	41	— de noix id.	170	180	— arabique id.	125
— de l'Inde id.	39	41	— d'arachide surfine id.	140	155	— adragante id.	125
— de l'Inde id.	39	41	— de sésame surfine id.	115	125	Indigo Bengale le kil.	375
— de l'Inde id.	39	41	— à brûler id.	82	84	Jus de citron les 100 kil.	20
— de l'Inde id.	39	41	— de rayonne épurée id.	M		Méthylène à 95 degrés id.	22
— de l'Inde id.	39	41	— de lin id.	72	75	— le kil. id.	100
— de l'Inde id.	39	41	— de choux à boucher . . . id.	102	103	Pyroligne de fer id.	2
— de l'Inde id.	39	41	— de colza brute indigène . id.	M		Résine blonde les 100 kil.	11
— de l'Inde id.	39	41	— exotique id.	M		Rocou Cayenne id.	21
— de l'Inde id.	39	41	— épurée indigène id.	100	110	Sel de soude, 80 degrés id.	25
— de l'Inde id.	39	41	Savon Marseille bl. 1 ^{re} q. p. teinture . id.	70	76	— d'etana id.	25
— de l'Inde id.	39	41	— pulvé id.	65	70	Soufre en canons id.	175
— de l'Inde id.	39	41	— bleu pale, moyen terme . . id.	54	57	— 22 id.	22
— de l'Inde id.	39	41	— moyen id.	M		Suifac Sicile id.	25
— de l'Inde id.	39	41	— d'olive 1 ^{re} qualité id.	63	64	Sulfate d'alumine id.	43
— de l'Inde id.	39	41	— marbre id.	54	62	— de soufre id.	63
— de l'Inde id.	39	41	Stearine id.	156	165	— de fer le kil.	7.50
— de l'Inde id.	39	41	Bougies 1 ^{re} qualité, le paquet de 500 gr. net. . id.	87	92	Solvay id.	7.50
— de l'Inde id.	39	41	MÉTAUX			Sels de soude à l'ammoniaque . id.	22.50
— de l'Inde id.	39	41	Cuivre en lingot Ch. affiné . . les 100 kil.	180	185	SPIRITUEUX	
— de l'Inde id.	39	41	— en planche rouge id.	210	205	Eprit 3/6 Bezières à 86 degrés . l'hectolitre.	10
— de l'Inde id.	39	41	— jaune id.	180	182.50	— de Marc id.	00
— de l'Inde id.	39	41	Etain Banca id.	270	270	— Nord fin à 92 degrés . . . id.	63
— de l'Inde id.	39	41	Bilboa id.	262.50	270	— extra-fine à 92 degrés . . id.	66
— de l'Inde id.	39	41	Plomb doux, 1 ^{re} fusion . . . id.	36	38	— de grains id.	77
— de l'Inde id.	39	41	— olive, tuyaux et feuille . id.	39	40	— mauvais goût id.	38
— de l'Inde id.	39	41	Zinc recuit, 2 ^e fusion . . . id.	39	38		
— de l'Inde id.	39	41	— laminé en feuilles Vieille-Montagne id.	57	58		